

n'est plus une chimérique « Autriche nouvelle » centralisée qu'il s'agit de constituer de toutes pièces ; c'est la monarchie historique dont les provinces doivent reprendre leur vie organique, en même temps que des institutions nouvelles, elles aussi de caractère historique, lui assureront l'unité dans la mesure où elle est indispensable à sa durée et à sa grandeur. Les idées qui triomphent dans le Diplôme, ce sont les idées des programmes de 1847, du programme des conservateurs hongrois comme du programme de la fronde bohème et autrichienne ; elles y sont seulement un peu rajeunies, car la Révolution, entre temps, a passé sur l'Autriche. Ce ne sont pas des idées fédéralistes, au sens que les Slaves autrichiens donnent à ce mot : le Diplôme n'est pas fait pour les nationalités, elles n'en ont qu'indirectement le profit. Plus tard, après les déceptions et les épreuves du système de Schmerling, leur imagination, comparant les promesses d'octobre à la réalité de février, a donné au Diplôme, bien à tort, l'auréole de la grande Charte fédéraliste.

La carrière du Diplôme fut brève. Vingt mois seulement séparent la chute de Bach et quatre la publication du Diplôme de l'apparition de la Patente de février, qui marque le retour au système centraliste-bureaucratique. Cependant, son importance est considérable dans l'histoire de la monarchie. En promulguant cette « loi fondamentale perpétuelle et irrévocable », l'empereur a renoncé solennellement, pour lui et ses successeurs, à l'absolutisme ; si l'absolutisme, depuis, a reparu à quelques reprises, ce n'a jamais été qu'à titre temporaire, non pas comme un principe de gouvernement, mais comme un expédient pour préparer la transition à de nouvelles formes constitutionnelles. En droit, la continuité constitutionnelle est ininterrompue dans la monarchie depuis 1860. Si, dans les pays hongrois, où la vie publique s'appuyait sur une longue tradition que dix ans d'absolutisme n'avaient pas pu supprimer, l'influence du Diplôme a été moindre, en Autriche, où la Révolution avait été trop courte et la réaction trop longue pour qu'une tradition pût s'établir, il a exercé une action décisive sur la formation et le groupement des partis, sur la position des questions politiques, sur la conclusion des alliances parlementaires. S'il faut remonter à 1848 pour comprendre les origines des partis cisleithans, c'est à partir de 1860 seulement que l'on peut suivre leur évolution régulière, et le développement des luttes politiques qui se poursuivent encore aujourd'hui au Reichsrath et dans les Diètes autrichiennes.